



Notre ville

Sommaire

Notre ville	2 et 3
Janvier-Février à Montataire	4
Edito	5
Culture	6
Interview	7
Reportage	8 et 9
Intercommunalité	10
International	11
Insolite	12
Tribune libre	13
Rencontre	14
Etat-civil, brèves	15



Couverture : les joies de la montagne, les élèves des écoles Joliot Curie et Jacques Decour en classe de neige à Mieussy en Savoie

Vivre ! N° 7 - Mars 2004

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

Directeur de la communication/rédaction :

Jean-Paul Legrand

jp60.legrand@wanadoo.fr

06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44

Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,

Arnaud Couallier, Bruno Giordano,

Chantal Maupas, Fernand Tuil,

Composition - Impression :

Imprimerie Municipale - Montataire

Vivre ! : Magazine mensuel officiel

de la Ville de Montataire

1 rue André Ginisti - 60160 Montataire

<http://www.mairie-montataire.fr>

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05



Fin janvier, de nombreux jeunes de Montataire sont venus dialoguer avec les élus, lors d'une rencontre de préparation du budget municipal



rale
ne
re
la

Vous êtes
reux a
de qu
l'installation
limiter la vitesse
mobiles. Ces
toutefois loin
tion idéale n
des désagrém
entraîner mai
leur coût très
coûte en ef
compter les t
c'est nécessai
Un coût d'ins
installations
toujours le
vitesse à ch
ment.
Pour cette r
le civisme,
lité, peut co

Les ralentisseurs ne peuvent remplacer le civisme

Vous êtes toujours très nombreux au cours des réunions de quartier à demander l'installation de ralentisseurs pour limiter la vitesse, excessive, des automobiles. Ces passages surélevés sont toutefois loin de constituer une solution idéale non seulement à cause des désagréments qu'ils peuvent entraîner mais aussi compte tenu de leur coût très élevé. Un ralentisseur coûte en effet 8000 euros sans compter les travaux annexes lorsque c'est nécessaire.

Un coût d'autant plus élevé que ces installations ne poussent pas toujours les auteurs d'excès de vitesse à changer leur comportement.

Pour cette raison, la campagne pour le civisme, lancée par la municipalité, peut constituer une alternative

réellement efficace à la mise en place de ces ralentisseurs. Il faut dire aussi qu'à moins de transformer la ville en montagnes russes, il est difficilement envisageable d'en installer dans chaque rue.

un mauvais scénario

titre : criminel sans le vouloir

sujet : vitesse excessive

acteur principal : vous



J'AM
ma ville

Montataire, ville tranquille

Quelques ralentisseurs

Néanmoins, dans le cadre de la programmation du budget 2003, des ralentisseurs ont été installés dans la partie basse de la rue Paul Vaillant Couturier, dans la cavée des aiguillons à hauteur de l'entrée du lycée André Malraux, aux entrées de la médiathèque Elsa Triolet et du groupe scolaire Jacques Decour. Deux ralentisseurs ont par ailleurs été mis en place de chaque côté du carrefour giratoire de l'avenue Anatole France, au niveau du centre commercial des Martinets ainsi qu'à l'entrée du lotissement Le Bray du côté du lycée et dans la rue Roger Salengro à hauteur du café.



Janvier à Montataire



Les professeurs de l'école de musique de Montataire (AMEM) ont présenté des instruments aux enfants du collège Anatole France

Humeur féroce, un univers de personnages inquiétants, touchants et drôles. Un régal pour les nombreux spectateurs du Palace, venus voir le groupe la Crevette d'Acier



Justin Vali Trio et ses étranges instruments de musique venus de Madagascar ont enchanté et fait swinguer le Palace

Premier festival de Théâtre à Montataire avec la compagnie l'Art m'attend début février au Palace



Débat centre

Signa des st

Cont pion en n

Signa ciat «Mo



musique
vinguer le



Débat sur l'avenir de l'emploi industriel dans le bassin creillois au centre aéré organisé par l'action catholique ouvrière de Creil



Signature des conventions de partenariat avec les futurs tuteurs des stagiaires du Lycée André Malraux



Conférence de presse pour le lancement de la finale des championnats de France de gymnastique dans les locaux de la CAC en présence des maires de l'agglomération



Signature de la convention entre la ville de Montataire et l'association des Martins-pêcheurs pour l'occupation de l'étang dit de la «Maladrerie»

L'édito du Maire

Pour l'emploi : on doit vous écouter

Depuis novembre dernier, la municipalité a engagé, avec plusieurs réunions publiques, une consultation des habitants, des agents des services communaux, des commerçants, des associations, des jeunes et des enseignants afin de créer les meilleures conditions de préparation à l'élaboration du budget qui sera voté en mars prochain.

Cela nous a permis d'échanger sur les besoins exprimés, de relever vos demandes (près de 500), de les chiffrer afin de les mettre en perspective avec nos capacités budgétaires.

Lors du débat d'orientation budgétaire du conseil municipal, nous avons montré que nos prévisions indiquent une baisse possible des bases de taxe professionnelle de l'entreprise Arcelor. Cette perte de recettes pour la commune nous conduit à proposer la réalisation d'une économie de 2 millions d'euros sur les 5 ans à venir pour éviter une forte augmentation des impôts des ménages.



Si nous devons prévoir l'avenir en étudiant tous les cas de figure, nous ne nous résignons pas à la réduction d'activités de nos entreprises, ni à celle de leurs effectifs : nous avons adopté une attitude rassembleuse et combative pour promouvoir l'exigence d'investir dans les outils de production et dans l'emploi, en contestant les choix de rentabilité financière des actionnaires d'Arcelor. Le grand rassemblement du 16 janvier a montré que les élus, la population et les salariés entendaient poursuivre résolument en ce sens.

C'est en s'engageant dans une gestion encore plus rigoureuse des finances communales que nous pourrions garantir nos capacités d'investissement et l'avenir des services qui vous sont offerts.

Le vote du budget aura lieu au conseil municipal du lundi 29 mars, je vous invite à y assister pour relever le défi ensemble.

Jean-Pierre Bosino

Culture

Au mois de Mars au PALACE

Exposition de photos, portraits de femmes de Montataire, organisée en collaboration avec femmes solidaires, vernissage le samedi 6 mars de 14 h à 18 h.

Lundi 8 mars, 20 h 30

Echappées d'elles parole à deux jeunes femmes, qui vont nous parler à travers des textes et des chansons, mi-théâtre, mi-musique, de la vie quotidienne des femmes, vue par différents auteurs.

Un spectacle qui parle des joies et des peines, avec passion, avec violence parfois, avec tendresse souvent.

De 4 à 10 €.

Mardi 9 mars à 20 h 30,

Nicolas Dri Trio

du jazz, avec ce jeune picard talentueux, qui compose au piano et fait résonner les accents du jazz avec des sons d'aujourd'hui.

De 4 à 10 €.



Vendredi 26 mars à 20 h 30

Thierry Romanens

Talent à découvrir de la chanson francophone, suisse et néanmoins drôle, le chanteur nous fait partager son univers tendre et souriant. Une belle soirée avec du violon et de la guitare, dans la lignée des Thomas Fersen, Bénabar, Delerm et autres Sarclo ...

De 4 à 10 €.



Samedi 20 mars à 17 h

La compagnie
le Tandem à plumes

Dans le cadre du printemps des poètes, la compagnie lira des poèmes à la salle du Palace et nous aidera à en composer, nous fera jouer avec les mots à travers des petits jeux faciles et accessibles à tous. Entrée libre.

Renseignements
03 44 24 69 97

Pris

Poésie

C
omm
mot
se d
elle se lit,
Parfois on
une imag
poétiques,
certaine ag
nances, sur
Est-ce pos
Cocteau a
La poésie
poème. C
composer
pouvoir
poésie q
pensée, n
les poè
Aimerai
qu'on n
le Cant
l'amour
jamais l
auteurs
expliqu
Platon
républ
censur
blique
poème
dire e
et les
féroce
rève
cœur
révei
Le sa
hum
dans
sur
deu
ce l
plu
gar
«T

Printemps des Poèmes

Poésie

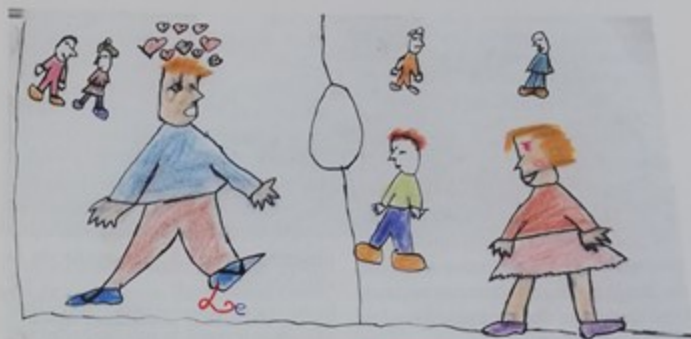
Comment en parler ? Quels mots choisir ? La poésie ne se définit pas. Elle s'écrit, elle se lit, elle se dit, elle se vit. Parfois on qualifie une expression, une image, une réalisation de poétiques, parce qu'elles ont une certaine apparence, certaines assonances, suivent un lyrisme convenu. Est-ce pour autant de la poésie ? Cocteau a déjà répondu.

La poésie ne s'en tient pas au seul poème. On peut vivre la poésie sans composer de poèmes, sans même pouvoir en citer un seul. On vit la poésie quand notre regard, notre pensée, nos émotions sont portés par les poèmes de tous les temps. Aimait-on l'homme ou la femme qu'on aime, comme on l'aime, sans le Cantique des cantiques, Sa' di et l'amour courtois ? Même si on n'a jamais lu un seul vers des œuvres et auteurs mentionnés. Tournier a bien expliqué cela.

Platon voulait bannir les poètes de sa république idéale. D'autres ont censuré la musique dans leurs républiques totalitaires. A l'origine, le poème est chant, charme, c'est-à-dire envoûtement. Orphée chantait et les forêts venaient à lui, les bêtes féroces s'attendrissaient. On rêve, on rêve d'une voix qui se lève et les cœurs glacés fondraient et la haine se réveillerait amour.

Le sanguinaire Pol Pot avait les yeux humides en entendant : « Il pleure dans mon cœur / Comme il pleut sur la ville. » et envoyait à la mort deux millions de Cambodgiens. Est-ce la faute à Verlaine ? Cela signifie plutôt que le pire des bourreaux garde une larme d'humanité.

« Toi qui vas demeurer dans la beauté



des choses »... Manouchian est un immigré de France. Il va être fusillé pour avoir combattu dans la Résistance. Si près de mourir, il pense à Mélinée, sa femme, et lui adresse ces mots. C'est dans *l'affiche rouge* d'Aragon.

Chant de la vie pérenne, la poésie à travers les temps lie l'homme aux hommes et les hommes au monde. Le poète en toute circonstance est la voix de l'éternel.

Jean-Marc Dupuich
Principal du collège
Anatole France
de Montataire

Manifestations

A partir du 20 mars des poèmes d'élèves des écoles et du collège et de quelques autres seront affichés dans la ville.

L'association les Adex présentera ses cent poèmes annuels.

Le samedi 20 mars à 17 heures à l'espace Elsa Triolet, la compagnie «Le tandem à plumes» créera son événement en poésie.

Le Mardi 30 mars, à 18 heures, une soirée poésie sera donnée au collège Anatole France en partenariat avec l'école de musique et le cercle des poètes.

Un matin de réveil en rêve

Je me réveille

Avec plein de rêves en tête

Je n'en crois pas mes oreilles

J'entends par la fenêtre, quelques alouettes

En quelques secondes, secondes

Je me retrouve debout, out

devant moi, mon père m'offre un bouquet de houx

Emue par tous ces rêves de Noël, je me dissipe comme une onde

Poème de Jessica Lardé, élève de 5ème

Le débat d'orientation

Engagée depuis quelques années dans une démarche de démocratie participative, c'est tout naturellement que la municipalité a tenu à associer les habitants, les agents et tous les acteurs de la ville à la préparation du budget pour l'année 2004. Plus de cinq cents demandes ont été formulées lors de ces rencontres.

Cette fois, et contrairement aux années précédentes, la mairie a programmé ces rencontres bien en amont du vote du budget afin de permettre aux habitants de réellement peser sur les choix budgétaires. Au cours de ces réunions, qui ont rassemblé plus de cinq cents personnes, un certain nombre de préoccupations se sont exprimées.

Ce qui s'est dit dans les réunions publiques

Vous étiez nombreux à demander ce que la municipalité entendrait pour maintenir le commerce de proximité. Le maire a expliqué que la

ville, très préoccupée de cette question, est inscrite dans une démarche d'anticipation des fermetures des commerces existants. La réhabilitation du centre ville devrait par ailleurs contribuer à maintenir et développer les commerces.

La collecte sélective a également été assez largement évoquée. Celle-ci, mise en place dans tout l'habitat individuel et dans quelques collectifs des rues de la Libération, Quénardel et 19 mars 1962, sera étendue progressivement à l'ensemble de la ville.

Beaucoup d'habitants ont par ailleurs interrogé la municipalité sur la présence policière, notamment pour verbaliser les infractions au code de la route, qu'ils jugent insuffisante. Un sentiment en partie justifié par la chute des effectifs de police du commissariat de Creil. Cette situation, dénoncée par les élus de l'agglomération lors d'une conférence de presse, a contraint, durant l'été, les agents de police du bureau

de Montataire à choisir soit d'assurer les permanences au commissariat soit de faire des rondes dans la ville. Les élus poursuivent leur mobilisation ; d'autant que le conseil général envisage de déménager la gendarmerie de Montataire à Cires-les-Mello, alors même qu'elle vient d'être rénovée.

Mais ce sont les questions relatives au stationnement et à l'excès de débats.

Ce fut l'occasion de reparler de civisme comme l'une des solutions les plus efficaces à tous ces problèmes qui empoisonnent la vie de beaucoup d'habitants. Il est en effet incontestable que sans changement de comportement, aucun ralentisseur, aucune chicane, barrière ne pourront mettre fin aux nombreuses infractions. D'autant que tout cela a un coût et pas des moindres. Les services techniques ont ainsi chiffré une dizaine de demandes relatives à

ces questions : de 212000 concerne qu' des ! Or le contexte budget 2004 tra pas de rép à l'ensemble raison des diff ment à la cri entreprises in Cette questie réunions pub soulevée, tar par les élus, tion budgée 27 janvier.

Le dé

Le maire a d'Arcel d et d'arrêter tion. Cette d'un poin en plus l' sous-traita Heidelberg Le group



Orientation budgétaire

Reportage

Qui a parlé de budget ?

Onze réunions de quartier ont été organisées et ont rassemblé plus de 300 habitants.

Les agents municipaux ont également été associés à cette préparation budgétaire avec une réunion par service. Plus de 179 agents se sont exprimés.

Quatre réunions spécifiques avec les associations, les commerçants, les enseignants et les jeunes ont réuni près de cent personnes.

La réunion avec les jeunes a permis aux élus de rencontrer plus d'une soixantaine d'entre eux.

ces questions : cela représente plus de 212000 euros. Et cela ne concerne qu'une dizaine de demandes !

Or le contexte difficile dans lequel le budget 2004 est préparé ne permettra pas de répondre immédiatement à l'ensemble de ces demandes. En raison des difficultés liées principalement à la crise que rencontrent les entreprises implantées à Montataire. Cette question, très présente lors des réunions publiques, a été également soulevée, tant par les habitants que par les élus, lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 27 janvier.

Le débat d'orientation budgétaire

Le maire a en effet rappelé le projet d'Arcelor de supprimer 450 emplois et d'arrêter deux outils de production. Cette décision catastrophique en plus l'ensemble des entreprises sous-traitantes de la région. Heidelberg ne se porte pas mieux. Le groupe veut toujours vendre

l'usine de Montataire mais ne trouve pas de repreneurs, l'américain Goos, acheteur potentiel, n'ayant toujours pas pris sa décision. Enfin Still Saxby a annoncé une restructuration qui aura des effets sur une soixantaine d'emplois. On sait d'ores et déjà que trente quatre salariés seront reclassés dans l'usine même et une vingtaine feront l'objet de mesures d'âge. Il restera cinq ou six emplois pour lesquels une solution serait proposée à l'intérieur du groupe. L'entreprise prévoit d'arrêter et «d'externaliser» certaines productions d'usinage.

Dans la mesure où soixante-dix pour cent des recettes fiscales de la ville proviennent de la taxe professionnelle, cette configuration hypothèque dangereusement l'avenir du service public municipal. Cette situation fait déjà sentir ses effets puisque les études des services municipaux ont fait apparaître la nécessité d'économiser deux millions d'euros dans les cinq ans afin d'équilibrer le budget. L'autre possibilité serait d'augmenter les impôts de 25 % ! Une solution bien entendu exclue par les élus.

La première option implique notamment de faire travailler les services à budget constant ou encore de limiter les investissements qui génèreraient des dépenses de fonctionnement supplémentaires. Mais la volonté de la municipalité

demeure celle de faire fonctionner les services publics municipaux dans le sens le plus adapté aux besoins de la population. La mobilisation de tous les habitants est donc plus que nécessaire pour maintenir l'activité industrielle dans le bassin creillois. A ce propos Jean-Pierre Bosino est revenu sur la manifestation du 16 janvier qui a rassemblé plus de 1500 personnes. Les agents municipaux se sont d'ailleurs largement engagés dans cette action par un mouvement de grève et une forte présence à la manifestation. Cette mobilisation a poussé la préfecture à organiser le 27 janvier une réunion du comité de pilotage qui a rassemblé le Préfet, les représentants de la direction et des salariés ainsi que le collectif des quarante cinq maires du grand bassin creillois. Ces derniers ont rappelé au Préfet et à la direction qu'il n'était pas question pour eux de se concentrer sur la gestion des conséquences des décisions d'Arcelor mais au contraire de discuter des solutions et des choix alternatifs à ceux de la direction. Des ingénieurs et des techniciens ont en effet mis en lumière la possibilité de transformer les outils plutôt que de les supprimer. La mobilisation doit donc se poursuivre. Il en va de l'avenir de la région comme du service public municipal.



La CAC et les équipements sportifs



C'est l'agglomération creilloise qui a compétence pour l'entretien, la gestion et la réhabilitation des équipements sportifs des lycées et collèges.

Cela représente 17000 m² de surfaces couvertes et quatorze hectares de terrains en plein air répartis sur les quatre villes. Ces équipements sportifs comprennent neuf gymnases répartis sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, dix installations sportives à ciel ouvert et le Stade intercommunal Marie Curie à Nogent sur Oise. Ce dernier abrite un grand complexe sportif d'athlétisme avec stade couvert d'athlétisme, salles polyvalentes, salle de gymnastique, salle pour les arts martiaux ou la danse, salle de musculation, handball, football, piste de vitesse...

Il accueillera d'ailleurs les prochains championnats et coupe de France de gymnastique qui se tiendront du 11 au 13 juin 2004. Cette compétition, lancée officiellement le 23 janvier dernier, constitue un bel exemple de coopération intercom-

munale. Par leur expérience et leur potentiel de bénévoles, les clubs de gymnastique de Montataire, Creil et Nogent sont en effet les «moteurs» de l'organisation. A Montataire, ce sont les gymnases du lycée André Malraux et du collège Anatole France qui sont de la compétence de la CAC.

En plus des collégiens et des lycéens, les associations de la ville ont également accès aux équipements de la CAC par le biais des offices des sports de leur ville. Ces derniers répertorient les demandes, en terme de créneaux horaires, des associations avant de les soumettre au service des sports de la communauté d'agglomération qui se charge ensuite d'attribuer un espace.

La gestion intercommunale démultiplie les possibilités

Outre la possibilité d'abriter des manifestations comme les championnats de France de gymnastique, cette gestion intercommunale des équipements sportifs constitue une ressource appréciable en cas de problème. La CAC vient d'en faire l'expérience avec, en décembre

dernier, la fermeture du gymnase André Malraux pour des raisons de sécurité.

Cette décision est intervenue suite à l'apparition de fissures dans l'un des murs dues à des infiltrations d'eau. Comme il n'était évidemment pas question de supprimer les heures de sport, les lycéens ont été répartis entre les différents gymnases gérés par la communauté d'agglomération. La ville de Montataire leur a par ailleurs trouvé des créneaux dans la salle Armand Bellard.

Certaines classes suivent désormais leur cours d'éducation physique et sportive au Stade Marie Curie à Nogent.

Cette situation présente bien entendu des inconvénients dont le transport n'est pas des moindres. Cela a pour effet, entre autres, de diminuer la durée des cours de sport.

Les associations sportives qui disposaient de créneaux horaires au gymnase André Malraux ont eu également recours à la CAC par le biais de l'office des sports de la ville. Ainsi les clubs de badminton et de Soccer-salle (football en salle) ont été orientés vers le stade Marie Curie.

Ajoutons que les équipements sportifs gérés par la municipalité, équivalents à ceux d'une ville de vingt mille habitants, ont été d'un grand secours.

Ainsi le gymnase municipal Armand Bellard s'est ouvert aux lycéens et à certaines associations supplémentaires.

8 mars : journée internationale des femmes

Depuis quand célèbre-t-on la journée internationale des femmes ? Pourquoi ? Quel événement l'a déclenchée ? Voilà autant de questions auxquelles nous sommes bien nombreuses et nombreux à ne pas pouvoir répondre tant cette histoire remonte loin derrière nous.

C'est à l'issue de la deuxième conférence internationale des femmes socialistes, en août 1910, que Clara Zetkin, journaliste allemande, lance l'idée que « les femmes socialistes de tous les pays organisent tous les ans une journée des femmes qui servira en premier lieu la lutte pour le droit de vote des femmes. » En hommage à la révolution de 1848 en Prusse et à la Commune de Paris en 1870, elles choisissent le 19 mars de l'année 1911 pour organiser la première manifestation internationale de femmes qui réunit, en Europe, un million d'entre elles. Les Françaises, absentes de ce premier événement, rejoindront le mouvement en 1914. Comment en arrive-t-on au 8 mars ? Avec la révolution bolchévique en Russie : le 23 février 1917, à Saint-Petersbourg, c'est une manifestation de femmes qui donne le signal de la Révolution. Qui l'eut cru ? Cette date du calendrier grégorien correspond au 8 mars : Lénine, en 1921, en fait la journée internationale des femmes. Suivi par la Chine

en 1924 puis par les pays du bloc de l'Est. En France, les communistes célèbrent cette journée à partir de 1948. Mais ce retour historique serait injuste et incomplet si nous n'évoquions les Américaines dont on peut dire qu'elles sont les précurseurs de cette journée. Dès 1903, elles mènent des luttes pour obtenir leurs droits politiques et économiques. En 1908, toujours aux Etats-Unis, les femmes socialistes lancent la première journée des femmes avec de grandes manifestations.

Lorsqu'elles se rendent à la deuxième conférence internationale des femmes socialistes à Copenhague, les américaines sont parmi celles qui proposent de faire de la journée des femmes un événement international.

La lutte pour les droits économiques et politiques constitue bien l'un des fondements de cette journée internationale.

Quelques décennies plus tard...

Tout d'abord les femmes demeurent toujours plus vulnérables que les hommes face à la violence et à la pauvreté. Elles sont les premières touchées par ces fléaux.

En France, chaque mois, une femme sur dix est victime de violences conjugales et six d'entre elles en meurent.

Cette inégalité se poursuit dans le travail et en politique : alors qu'elles représentent près de la moitié des

salariés, seules 14 % d'entre elles occupent des postes de cadres et 6 % sont dirigeantes d'entreprise.

En politique la situation n'est guère meilleure. Malgré une loi sur la parité qui devait conduire les partis politiques à proposer autant de femmes que d'hommes, elles demeurent sous représentées : aux dernières élections législatives, elles n'occupent que 12 % des sièges. Normal, les partis politiques risquent seulement une sanction financière s'ils ne respectent pas la loi.

Le combat féministe qui est un combat pour l'égalité n'a donc rien perdu de son actualité ; d'autant que ces inégalités fondées sur l'appartenance sexuelle traversent, contrairement aux idées reçues, toutes les couches de la société.

Femmes Solidaires et le service culturel célèbrent la journée du 8 mars au cinéma Palace

Samedi 6 mars

14 h : ouverture de l'exposition "Portraits de femmes de Montataire" et vente de produits artisanaux

15 h : Vernissage

15 h 30 : Représentation de saynètes citoyennes, débat

16 h à 18 h : Pot de l'amitié

Lundi 8 mars

19 h : ouverture du cinéma Palace

20 h 30 : Musique et théâtre "Echappées d'elles", textes et chansons du genre humain

insolite insolite insolite insolite insolite



insolite insolite insolite insolite insolite

La
m

Vive le s

Notre agglom
confrontées à d
ploi, sur l'acti
élus, les salarié
de résistance m
tives pour dé
richesse de no
hommes, les
vivent. Cette
diversité s'exp
domaine du r
Il s'agit au qu
sement de ch
de plus en p
droit au trav
tion parce q
les solidarité
générations
pouvoir de
n'y peut rie
de développ
solidaires
humaine
sport n'éch
ses de la g
est à l'opp
société. N
soutient l
vont se d
glomérati
Billard à
Champi
gymnasti
ment du
Noah
idée a es
promou
Tout ce
Ecole o
source
respect
comba
voudra

La majorité municipale

vive le sport !

Notre agglomération, notre ville sont confrontées à de lourdes menaces sur l'emploi, sur l'activité de nos industries. Les élus, les salariés, la population font preuve de résistance mais aussi d'initiatives combatives pour démontrer que ce qui fait la richesse de notre communauté ce sont les hommes, les femmes, les jeunes qui y vivent. Cette richesse humaine dans sa diversité s'exprime de façon créative dans le domaine du travail comme celui des loisirs. Il s'agit au quotidien d'agir pour l'épanouissement de chacun dans une société qui tend de plus en plus à priver les citoyens de leur droit au travail, à l'initiative, à la coopération parce que la course à l'argent malmène les solidarités, les valeurs pour lesquelles des générations entières ont lutté. Face à ce pouvoir de la finance, au sentiment qu'on n'y peut rien, il est primordial de soutenir et de développer tout ce qui rend les hommes solidaires, leur fait partager une idée humaine du quotidien et de l'avenir. Le sport n'échappe pas non plus aux convoitises de la grande finance. L'éthique du sport est à l'opposé de cette marchandisation de la société. Notre municipalité se réjouit et soutient les prochaines manifestations qui vont se dérouler à Montataire et dans l'agglomération : Championnat de France de Billard à la salle Marcel Coene en mars, Championnat et coupe de France de gymnastique au stade Curie en juin, lancement du site «Fête le mur» avec Yannick Noah le 7 avril aux Martinets. Quelle belle idée a eu le champion de Roland Garros de promouvoir le tennis en milieu populaire ! Tout cela mérite d'être valorisé et soutenu. Ecole de courage, d'efforts, le sport est source de joie, d'amitié, de solidarité et de respect. Autant de valeurs qui permettent de combattre la déshumanisation qu'on voudrait nous imposer.

Groupe communiste et républicain

Groupe socialiste et républicain

Groupe «Montataire Pour Tous»

Madame, Monsieur,

Combien ça a coûté en 2003

11 réunions ont eu lieu pour parler du budget de la ville, préparation du budget 2004.

Vous trouverez ci dessous quelques chiffres des dépenses de notre ville en 2003.

Ces chiffres sont à la disposition de tous les habitants de notre ville. Ils sont donnés en euros et en francs pour les dépenses égales ou supérieures à 145 000 euros soit près de 100 000 francs.

Base de loisirs de St Leu : 395 275 € soit 2 592 834 F

Secrétariat Général : 216 730 € soit 1 421 655 F

Maire et Municipalité : 173 170 € soit 1 135 920 F

(indemnités du Maire et des 9 adjoints, les conseillers eux sont bénévoles et non rémunérés)

Piscine : 474 190 € soit 3 110 482 F

Remboursement de la dette de la commune :

535 550 € soit 3 512 977 F

Dotations aux amortissements et aux provisions :

544 575 € soit 3 572 177 F

Cession d'immobilisation :

168 760 € soit 1 106 993 F

Frais de personnel : 9 998 245 € soit 65 588 487 F

(salaires et charges du personnel municipal pour info la ville emploie 344 personnes)

Emplois jeunes : 251 755 € soit 1 651 404 F

Entretien des bâtiments divers :

932 380 € soit 6 115 815 F

Entretien des bâtiments scolaires :

325 340 € soit 2 134 090 F

Eclairage public : 282 590 € soit 1 853 668 F

Entretien et réparations : 338 550 € soit 2 220 742 F

Parc automobile de la ville :

220 360 € soit 1 445 466 F

Entretien et création des espaces verts :

241 400 € soit 1 585 480 F

Ecole de musique (AMEM) :

271 095 € soit 1 778 266 F

CCAS (Centre communal d'actions sociales) :

147 000 € soit 964 256 F

Centre aéré : 362 950 € soit 2 380 795 F

Enseignement 1er degré :

240 995 € soit 1 580 823 F

Restaurants scolaires : 488 955 € soit 3 207 334 F

Classes de découvertes : 149 000 € soit 977 375 F

Jeunesse (association JADE) :

206 000 € soit 1 351 271 F

Etc...Etc...

Total des dépenses en 2003 pour la commune de

Montataire 18 787 609 € soit 123 238 630 Frs.

Si vous souhaitez avoir le détail complet des dépenses poste par poste et des informations complémentaires sur ces chiffres, vous pouvez nous consulter en mairie le samedi de 10 h à 12 h bureau des

élus de Montataire pour tous.

La contribution de ce groupe n'est pas parvenue à la rédaction

Madame Leturque, solidarité et dévouement



Trésorière de l'Espérance de Montataire depuis 1967, l'histoire de Mme Leturque se confond presque avec celle du club de gymnastique... Retour sur un itinéraire.

Elle aurait pourtant pu en devenir la Présidente après une aussi longue « carrière ». On le lui a d'ailleurs demandé, mais non. D'abord Madame Leturque aime bien les chiffres, ensuite c'est beaucoup de responsabilités et enfin elle n'a pas le permis de conduire : « Pour chaque déplacement il aurait fallu que je demande à quelqu'un ». Il faut dire aussi que la personnalité timide de Madame Leturque doit mal s'accommoder de ce genre de démarche.

Donc la mission de trésorière lui convient très bien. Avec les compéti-

tions qui s'annoncent, elle a beaucoup de travail. Cette activité l'amène au gymnase Bouchoux presque tous les soirs de 18 h à 20 h et parfois aussi le mercredi pour rencontrer les enfants qu'on ne peut pas voir la semaine. « J'aime bien me retrouver au gymnase avec les enfants » avoue-t-elle.

Des enfants, Madame Leturque n'en a pourtant pas manqué. Elle est la maman de quatre filles et trois garçons, de douze petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Et avec ça une santé que bien des personnes de son âge doivent lui envier.

C'est avec ses enfants que Madame Leturque a pris le chemin de l'Espérance de Montataire. Son fils aîné s'y est d'abord inscrit et y a ensuite poussé toutes ses sœurs car il n'y avait à l'époque pas d'autres sports possibles pour les filles.

« Avec mon mari, on les accompagnait à toutes les compétitions et de fil en aiguille, je me suis de plus en plus investies ».

C'est donc à la gymnastique qu'elle donne le peu de temps que lui laisse l'éducation de ses enfants.

Une éducation dont elle est très fière : son fils aîné, handicapé par une encéphalite mal soignée, est l'auteur d'un livre « Ma vie, mes convictions ». C'est avec fierté qu'elle m'en apporte un exemplaire. Un livre que toute la famille l'a encouragé à écrire car ici on semble très attentif aux uns et aux autres. C'est d'ailleurs cette grande solidarité qui lie cette famille qui a permis à Madame Leturque de surmonter le deuil de son mari et de l'un de ses fils. « J'ai une fille qui vient manger tous les midis avec ma petite-fille, les enfants sont tous là le dimanche et si j'ai un problème je n'ai qu'à appeler Claude et il arrive ».

Ses enfants sont chercheur, bibliothécaire, enseignant...

Une belle revanche pour cette femme que la guerre a empêché de poursuivre ses études, « les écoles étaient occupées et à tout moment il pouvait y avoir le couvre-feu ».

Cela constitue avec les enfants la seconde raison qui a fait qu'elle n'a pas eu d'activité professionnelle.

Elle a donc beaucoup insisté pour que ses enfants poursuivent des études. Elle dit d'ailleurs au sujet de ses filles « Je voulais que mes filles puissent s'en sortir d'elles-mêmes si quelque chose leur arrivait ».

Voilà un bel exemple de réussite et de cohésion pour une famille qui a vécu avec des revenus plus que modestes puisque seul le père travaillait pour nourrir leurs sept enfants. « Durant l'hiver on faisait provision de charbon et de pomme de terre » explique-t-elle très naturellement et avec douceur.

Finale du Championnat de France



de Billard

cadre - n 2 -

5, 6, 7 Mars 2004

Stade Marcel Coene

MONTATAIRE

